

## Déclaration conformément au paragraphe 2 de l'article 6.03

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_

Nom et prénom du salarié : \_\_\_\_\_ N.A.S. : \_\_\_\_\_

Adresse du salarié : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Métier, spécialité ou occupation : \_\_\_\_\_

Le nom de mon union ou syndicat est : \_\_\_\_\_

(s'il y a lieu, indiquer le numéro du local : \_\_\_\_\_)

Mon union ou syndicat est affilié à :

- Centrale des syndicats démocratiques (CSD CONSTRUCTION)
- Confédération des syndicats nationaux (CSN-CONSTRUCTION)
- Conseil provincial du Québec des métiers de la construction (INTERNATIONAL)
- Fédération des travailleurs du Québec (FTQ-CONSTRUCTION)
- Syndicat québécois de la construction (SQC)

Carte d'adhésion syndicale

- est présentée par le salarié
- n'est pas présentée par le salarié

Motif de l'incapacité de la présenter : \_\_\_\_\_

Numéro d'embauche obtenu de la CCQ : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Signature du salarié : \_\_\_\_\_

Copie blanche : employeur • Copie jaune : association syndicale représentative • Copie rose : Commission de la construction du Québec